



# CORONAVIRUS - COVID19

---

## LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR HABITAT 44

*Nantes, le 16 mars 2020*

**Pour limiter au maximum la propagation du Coronavirus, protéger les équipes et tous les locataires, Habitat 44 a mis en place un plan d'actions spécifique.**

Faisant suite aux décisions prises par le Gouvernement, Habitat 44 a mis en place un plan d'actions spécifique pour limiter la propagation du Coronavirus tout en assurant un service minimum :

### **Vis-à-vis de nos locataires**

- Fermeture du siège et des agences. Seul un accueil téléphonique sera maintenu pour les urgences techniques (sécurité, chauffage, électricité...)
- Seules les interventions techniques indispensables sont maintenues (sécurité, chauffage, électricité...), sous réserve de la disponibilité des entreprises.

### **Travaux**

Compte tenu de la capacité diminuée des entreprises à exercer leur mission, tous les chantiers (réhabilitations, rénovation, neuf...) sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

### **Attributions des logements**

Les commissions d'attributions des logements ont été suspendues. Seuls les hébergements d'urgence seront traités.

Malgré la mise en place de ces actions qui amènent stopper la plupart de nos activités, les équipes d'Habitat 44 restent pleinement mobilisées afin de continuer à garantir la sécurité des biens et des personnes. De nouvelles dispositions pourront être prises, en fonction de l'évolution de la situation.

#### **N'OUBLIEZ PAS LES GESTES ESSENTIELS DE PREVENTION**

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts
- Respecter la distance d'1 mètre entre 2 personnes
- Aérer régulièrement la pièce